

LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE LOT EN 2014

La qualité de l'AIR dans le Lot

L'AIR sous surveillance



- **Vallée du Lot - Prayssac** : mesures de novembre 2013 à début 2015. Polluants surveillés : particules en suspension inférieures à 10 microns, ozone, oxydes d'azote. S'ajoute, en période hivernale, un prélèvement sur filtre quotidien des particules afin d'améliorer les connaissances sur la composition chimique des particules.



- **Figeac** : suivi de l'ozone en période estivale, du 17 juin au 20 septembre 2014.

inventAIRe

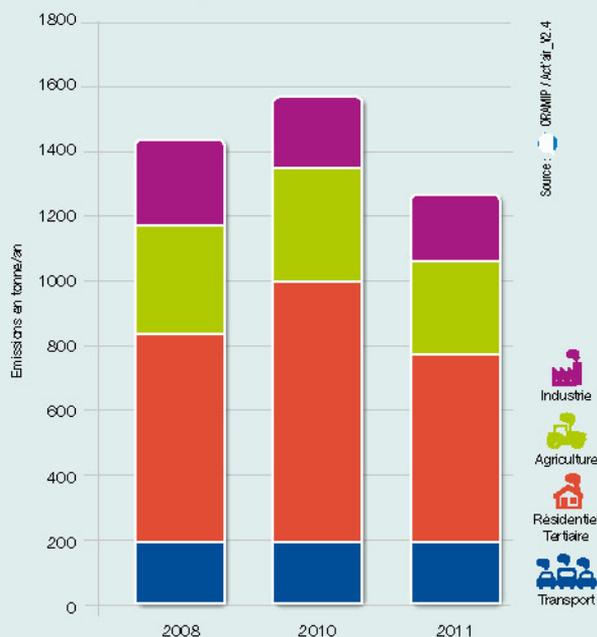


Le Lot représente 9% des émissions de particules PM2.5 de la région.

Le résidentiel/tertiaire (chauffages) est le secteur le plus émetteur de particules fines (42% en 2011).

L'hiver plus rigoureux de 2010 a provoqué l'augmentation des émissions de particules fines en raison de l'utilisation du chauffage d'appoint au bois.

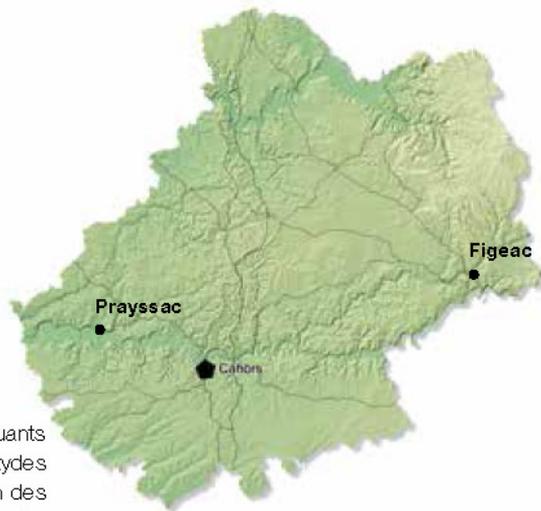
- **Évolution des émissions de particules fines PM2.5 inférieures à 2,5 microns**



- **Chiffres Clés**

1 personne sur **4**
se chauffe au bois dans le Lot

42% Des particules fines PM2.5 sont issues des dispositifs de chauffage



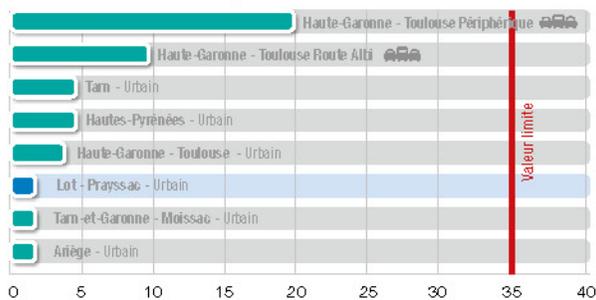
La presse en parle...



Une station de qualité de l'air installée à Prayssac dans le Lot de novembre 2013 à début 2015.

• Particules en suspension < 10 microns **PM10**

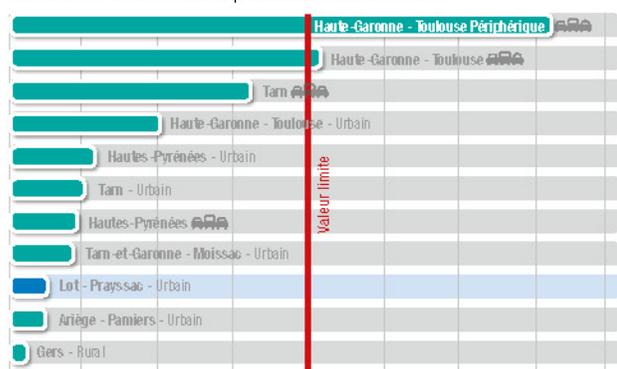
Situation vis-à-vis de la protection de la santé



Nombre de concentrations journalières supérieures à 50 microgrammes par m³

• Dioxyde d'azote **NO₂**

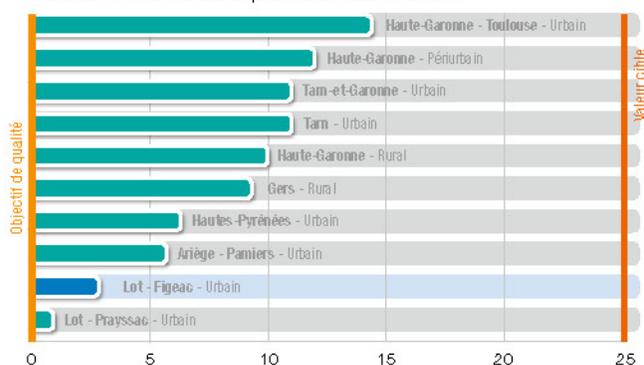
Situation vis-à-vis de la protection de la santé



Concentration moyenne annuelle en microgrammes par m³

• Ozone **O₃**

Situation vis-à-vis de la protection de la santé



Nombre de jours de dépassement de 120 microgrammes par m³ en moyenne sur 8 heures

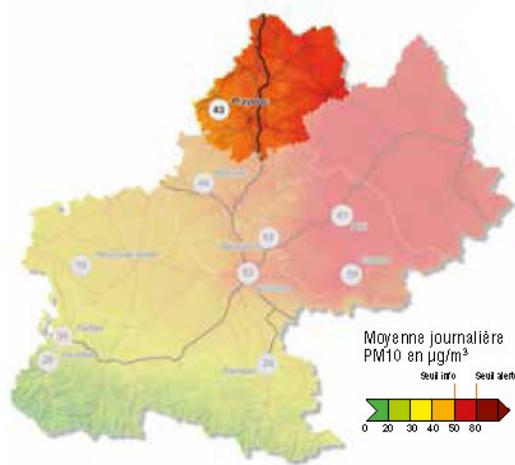
• Réglementation : situation du département



La réglementation est respectée à Prayssac pour les particules, le dioxyde d'azote et le benzo(a)pyrène.

Pour l'ozone, l'objectif de qualité n'a pas été respecté en 2014 dans le Lot comme dans toute la région.

• Situation de pollution de l'air par les particules PM10 pour la journée du 14 décembre 2014



Source : ORSM - Air Midi-Pyrénées/Plateforme modélisation régionale, 2014

Ci-dessus la carte du 14 décembre 2014. Au cours de cette journée, les niveaux de concentrations en particules en suspension PM10 ont été élevés sur le département. Le département voisin du Tarn était en épisode de pollution aux particules en suspension. Comme cela a été mis en évidence au niveau national, ces concentrations élevées en particules PM10 sont notamment la conséquence des émissions de polluants issus des dispositifs de chauffage au bois qui se sont accumulés dans l'air du fait des conditions météorologiques : temps froid et vent faible. La procédure d'information de la population a été mise en oeuvre le 15 décembre pour le Lot, le Tarn et pour la grande agglomération toulousaine.

D'autre part, un épisode de pollution de l'air par les particules en suspension a été enregistré pour le département du Lot comme pour une partie du territoire national les 16 et 17 mars 2014.

Recevoir les infos en cas d'épisode de pollution de l'air : http://bit.ly/alerte_jeminscris

Perspective 2015

Accompagner les services de l'État et adapter le dispositif de surveillance de la qualité de l'air pour décliner localement l'arrêté du 26 mars 2014 relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution dans l'air ambiant.